



## Procès-verbal du Conseil Municipal

de RILHAC-LASTOURS

Mercredi 19 mars 2025

Début du conseil : 18h50

### **Nombre de présents en exercice : 8**

**PRESENTS** Mesdames Claudine ARNAUD, Aurélie RANOUIL, Cécile PERAIN, Fabienne DACQUET

Messieurs Jacques BARRY, Michel VILLARS, Laurent ROUBINET, Maxence CANION

**ABSENTS (donnant procuration)** : Sébastien FISSOT donne pouvoir à Claudine ARNAUD  
– Jean-Bernard RIVASSEAU donne pouvoir à Laurent ROUBINET

**Secrétaire de séance** : Aurélie RANOUIL

Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

#### **Approbation du compte-rendu du Conseil du 29 janvier 2025**

La secrétaire de séance lit le compte rendu du Conseil du 29 janvier 2025.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### **Délibération – Approbation du compte de Gestion 2024**

Monsieur le Maire expose le compte de gestion pour l'année 2024 au conseil municipal.

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, établis par le comptable public, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2024 du budget communal à l'unanimité.

#### **Désignation du Président de séance pour le vote du compte administratif**

Après présentation du compte administratif 2024 par Mr le Maire, Madame Claudine ARNAUD est désignée comme Présidente de séance afin de procéder au vote du compte administratif.

#### **Délibération – Approbation du compte administratif 2024**

Le Compte de Gestion ayant été approuvé par les membres du Conseil Municipal, il est présenté le Compte Administratif de l'exercice 2024.

Les recettes et les dépenses portées dans ce document sont, sans exception, celles faites pour la Mairie de Rilhac-Lastours pendant l'année 2024 et sont le reflet exact du Compte de Gestion précité. Monsieur le Maire s'est retiré au moment du vote et n'y a pas pris part. Après en avoir délibéré, le Compte Administratif de l'année 2024 peut se résumer ainsi :

##### **Section de fonctionnement**

Dépenses : 318 238,15 €

Recettes : 449 910,70 €

##### **Section d'Investissement**

Dépenses : 59 178,75 €

Recettes : 162 887,85 €

est adopté à l'unanimité.

### **Délibération : affectation des résultats des comptes 2024 sur le budget 2025**

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur) : 124 701,80

Excédent d'investissement antérieur reporté : 70 378,35

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
Résultat antérieur reporté	124 701,80 €	Résultat antérieur reporté	70 378,35 €
Résultat de l'exercice n-1	6 970,75 €	Résultat de l'exercice N-1	33 330,75 €
<i>Solde d'exécution cumulé</i>	131 672,55 €	<i>Solde d'exécution cumulé</i>	103 709,10 €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>131 672,55 €</b>	<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>0 €</b>

Affectation au compte 1068 : 0

Reste au 002 : 131 672,55

Compte 001 : 103 709,10

### **Délibération – Décision de travaux à réaliser route des Chevaliers, route des Barabants et lieu dit La Croix du Comte**

Suite à la commission sécurité routière du 21 février 2025, Mr le Maire propose différents aménagements :

**Route des Barabants** : des panneaux « STOP », avec marquage au sol également (bandes blanches) vont être installés.

**Route des Chevaliers** : des écluses seront installées.

**Lieu-dit la Croix du Comte** : Cette route concerne le département du fait qu'elle se trouve après le panneau RILHAC-LASTOURS. Il n'y aura pas d'aménagement fait par la commune. Le Conseil Départemental propose l'installation de panneaux de limitation de vitesse à 70 km/h.

Mr le Maire rappelle que les demandes de subventions ont déjà été faites et en attente de réponses.

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres votants (8 pour, 2 contre), le Conseil Municipal accepte la proposition de Mr le Maire et l'autorise à engager les travaux.

-**Achat d'une nouvelle débroussailleuse** : différents devis ont été faits, le conseil municipal choisi le devis de BLPRO, débroussailleuse STIHL FS 261.

-**Présentation de l'entreprise XEPHI** – maintenance informatique. Il est nécessaire d'avoir un support maintenance informatique en cas de panne et également de sauvegarde de données. Le devis établi représente la somme de 130 € par mois (antivirus, sauvegarde et support informatique 7j/7). Le conseil demande d'autres devis de différentes entreprises.

-Eglise de Rilhac : Monsieur le Maire propose une réunion d'information à la population le 9 mai 2025 à 18h30 salle du conseil pour parler d'éventuels travaux, désinscription à l'inventaire.

Monsieur VILLARS demande une restauration urgente sur plusieurs tranches (voir pour les subventions possibles et le mécénat), refaire une étude ?

-Organisation de l'inauguration de l'aménagement du bourg et des logements communaux du 04/04/2025 : Mr le Maire informe que les invitations vont être envoyées, le déroulé de l'évènement. L'entreprise CMCTP prend en charge les frais de bouche.

-Date de réunion de la commission finances : le mardi 1<sup>er</sup> avril à 9 h00 en présence de Mme DESROCHES, conseillère aux décideurs locaux et le samedi 5 avril à 9h00 salle du conseil.

-Bulletin municipal : Mr Le Maire rappelle les articles manquants.

-Questions diverses :

-Laurent ROUBINET informe que la table d'orientation route des Combes aurait besoin d'une rénovation. Les agents techniques s'occuperont de la réparer.

Concernant la salle des fêtes, le caillebotis de l'entrée est à changer, sera fait par les agents techniques. Il demande également à ce que les panneaux du restaurant Le Chemin de Ronde soient enlevés. Le Chemin de Ronde n'est plus un restaurant depuis le 1<sup>er</sup> juin 2024.

-Les nouveaux panneaux des sentiers de randonnées sont arrivés et vont être installés prochainement.

-Le 06/04/2025 : Assemblée Générale de l'ASPEL

-4 journées pour le point à temps sont demandées au Syndicat intercommunales de voiries.

-Faire un devis pour installation de boîtier électrique pour les jours de marché.

-Date du prochain conseil, vote du budget le lundi 14 avril 2025 à 18h30.

La séance est levée à 20h40.

Le Maire  
BARRY Jacques



La secrétaire de séance

Aurélie RANOUIL



